

<b>REPUBLIQUE TUNISIENNE</b> ◆◆◆ <b>MINISTERE DE L'EDUCATION</b>	<b>EXAMEN DU BACCALAUREAT</b> <b>SESSION DE JUIN 2012</b>		
	<b>Epreuve : FRANÇAIS</b>	<b>Durée : 2h</b>	<b>COEFFICIENT : 1</b>
<b>SECTION : Sciences Techniques</b>		<b>SESSION PRINCIPALE</b>	

*Qays et Laylâ sont deux amoureux qui discutent de l'avenir de leur relation...*

Laylâ, depuis un moment, regardait avec des yeux épouvantés<sup>1</sup>. Sans réfléchir à son geste, elle prit doucement la main bandée de Qays :

«Je t'en supplie de nouveau, dit-elle, calme-toi. Parler de moi, comme cela, en public ? Tu sais bien que c'est défendu. Rappelle-toi la vieille loi de nos tribus<sup>2</sup>: les garçons et les filles peuvent se rencontrer, bavarder, rire ensemble, mais le mariage est autre chose : ce sont les pères qui en décident, et l'honneur veut qu'ils soient libres de leur choix. Personne ne peut leur forcer la main : si tu me chantes, comme tu dis, tu nous perds. Aime-moi, mais en silence, parle à ta mère, si tu veux, et laisse-la agir. Pour moi, j'attendrai. J'ai confiance, si tu m'écoutes.

– Impossible, Laylâ ! Mon amour est trop grand, trop nouveau ! Il a tant de choses à dire, ou plutôt non : il ne parlera que de toi. Il sera à toi seule, pour toi seule, il n'aura de voix que par toi. Jamais, jamais on n'aura vu, entendu cela, tu comprends, ma Laylâ ? Ma poésie, mon amour, c'est tout un, et cet enfant porte ton nom. Je ne peux pas me taire. Je dois te chanter, te crier, au ciel, au vent, à la terre, devant nos familles, nos amis, devant le monde entier ! »

Laylâ pleurait maintenant : «Alors, je te le redis, tu nous perds, Qays. Au moins, fais comme les autres : parle de moi, mais sous un autre nom. Qays, si tu m'aimes, écoute-moi !

– Mais je t'aime trop, justement ! Comment pourrais-je cacher ton nom ? Je serais indigne<sup>3</sup> de toi, de moi, de Dieu qui nous fait ce cadeau.

Au diable les usages<sup>4</sup> ! Je les renverserai ! J'abattraï ces murailles ! Il faudra bien que tu sois à moi puisque c'est moi qui le veux ! Fais confiance à cet amour. Je te le disais : il est trop fort, il est trop neuf pour qu'on ne l'écoute pas, pour qu'il ne triomphe pas. Aie confiance, Laylâ !

Il n'y a rien d'autre à faire, et c'est la meilleure façon de gagner ! »

André Miquel, *Laylâ, ma raison*, 1984.

### Vocabulaire :

1. Epouvantés : effrayés ; qui expriment la peur.
2. Tribus : groupes sociaux et politiques fondés sur les liens de parenté.
3. Je serais indigne de toi : je ne te mériterais pas.
4. Usages : habitudes, coutumes.

## I- ETUDE DE TEXTE (10 points)

### A) Compréhension (7 points)

- 1- Contre quels dangers Laylâ met-elle en garde son amoureux ? (2 points)
- 2- Pour garantir la continuité de leur relation amoureuse, Laylâ propose à Qays deux solutions : lesquelles ? (2 points)
- 3- Qays apparaît comme un homme révolté. Relevez et expliquez deux procédés d'écriture par lesquels l'auteur en rend compte dans les quatre dernières lignes du texte. (3 points)

### B) Langue (3 points)

#### 1- Syntaxe (2 points)

Qays, si tu m'aimes, écoute-moi !

- a) Identifiez le mode du verbe souligné.
- b) Réécrivez la phrase en changeant le mode du verbe souligné.

#### 2- Vocabulaire (1 point)

Tu sais bien que c'est défendu.

Remplacez ce qui est souligné par un mot équivalent.

## II- ESSAI (10 points)

Autrefois, c'étaient les pères qui décidaient du mariage de leurs enfants.

Pensez-vous que, de nos jours, la décision doive revenir aux enfants ou aux parents ?

Vous développerez votre point de vue personnel sur la question en l'appuyant par des arguments et des exemples précis, dans un texte d'une vingtaine de lignes.